

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 mai 2015

Original : français

**Lettre datée du 8 mai 2015, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République démocratique du Congo
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'informer le Conseil de sécurité que la République démocratique du Congo s'est pleinement conformée à ses recommandations contenues dans la résolution 2211 (2015) du 26 mars 2015, recommandations aux termes desquelles le Conseil demandait à mon gouvernement de prendre des mesures concrètes pour engager et maintenir un dialogue stratégique avec l'ONU, en s'inspirant du processus d'évaluation qu'ils ont lancé ensemble en 2010 pour élaborer un plan d'action et une stratégie de retrait pour la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Comme l'avait annoncé le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Raymond Tshibanda N'Tungamulongo, dans son allocution devant le Conseil de sécurité le 19 mars dernier, un dialogue stratégique a été engagé avec les Nations Unies à Kinshasa, au lendemain de l'adoption de la résolution susmentionnée avec pour objectif de débattre de la stratégie de retrait de la MONUSCO dans sa globalité, y compris les points de friction dans les relations entre l'ONU et la République démocratique du Congo, tels qu'évoqués par la partie congolaise devant le Conseil.

En dépit des efforts ainsi fournis, notamment en ce qui concerne le rétablissement du fil du dialogue avec la MONUSCO, mon gouvernement constate avec regret que, contrairement aux attentes, aucun progrès n'est fait par la partie onusienne dans le sens d'aboutir à un consensus afin de formuler des propositions concrètes à l'endroit du Conseil de sécurité.

La partie MONUSCO, qui campe sur sa position, persiste à croire et à faire croire qu'une simple reprise de la coopération entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la MONUSCO dans la traque des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) suffit, alors que le Conseil de sécurité et le pays hôte exigent une stratégie de retrait pour la MONUSCO.

Pour revenir à la question de la coopération, la République démocratique du Congo a toujours entretenu une coopération exemplaire avec les Nations Unies et il en sera toujours ainsi. Toutefois, mon gouvernement voudrait rappeler que c'est suite au refus de la MONUSCO de travailler avec les deux généraux nommés aux



commandes des opérations contre les FDLR et d'assister les FARDC dans ces opérations que le Gouvernement, prenant acte de cette décision et tenant à remplir ses obligations dans la neutralisation des forces négatives, a dû engager les opérations en cours contre les FDLR sans l'assistance de la MONUSCO.

Il y a lieu de noter que les résultats enregistrés dans ces opérations continuent à être encourageants. Au Sud-Kivu, les axes Uvira, Mwenga et Shabunda ont ainsi été totalement débarrassés de sanctuaires, états-majors et commandements structurés des FDLR. L'effort des FARDC va désormais porter prioritairement sur les axes Walungu, Kabare et Kalehe dans cette province, ainsi que sur les axes de la province du Nord-Kivu non encore débarrassés des FDLR.

Par ailleurs, mon gouvernement regrette et condamne la mort de deux éléments de la MONUSCO tombés dans une embuscade des Forces démocratiques alliées le mardi 4 mai, sur l'axe Mavivi-Mayimoya, au village Kikiki situé à 11 kilomètres au sud d'Eringeti, et voudrait saisir cette occasion pour réitérer sa demande sur l'ouverture d'un dialogue constructif entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la MONUSCO, dialogue qui aidera utilement à harmoniser les points de vues des uns et des autres sur des questions qui jusque-là n'ont pas encore été clarifiées.

Mon gouvernement demande au Conseil de sécurité de veiller à ce qu'il ne soit pas statué sur des questions qui concernent la République démocratique du Congo sans avoir préalablement entendu la position du Gouvernement.

Mon gouvernement prie le Conseil de sécurité de bien vouloir faire circuler la présente comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) **Ignace Gata Mavita**